

L'an deux mil seize, le dix-sept novembre à vingt heures et trente minutes, le conseil municipal de la commune de PLEURE, régulièrement convoqué à la date du neuf novembre deux mil seize, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Alexandre CROT, le Maire.

Présents:

Mr CROT Alexandre,

Mme BARDOUX Karine, Mr LYONNET Franck,

Mr. MACAUX Olivier, Mr. TOINARD Emmanuel, Mr. ROYER Bernard, Mme MOREL Catherine; Mme GARCEL Monique, Mr BAUDET Nicolas, Mr. PANIGOT Séverin, Mr. BORNIER René

Absents excusés**Secrétaire de séance :** Mr ROYER Bernard**ORDRE DU JOUR**

1. BOIS : Retour des demandes d'affouage
2. STADE : Sécurisation du matériel
3. ECOLE : a. stationnement place école
b. chute tuile dans la cour
c. standard téléphonique
4. FOSSES
5. Questions diverses

1. BOIS : Retour des demandes d'affouage

La commission bois s'est réuni pour faire le point sur les demandes d'affouage 2016-2017.

65 personnes ont fait la demande et le conseil est informer de la date du tirage des lots pour le 25 novembre 2016 en Mairie de 18H à 19H. Une convocation et le règlement d'exploitation seront distribués aux bénéficiaires.

2. STADE :

Le conseil rappel les faits constatés lors de la précédente réunion concernant la dangerosité au public du matériel de l'ISSP entreposé au stade.

Après plusieurs propositions de mise en sécurité, le conseil décide de réaliser un parc. La commission bâtiment doit se réunir afin de définir sa mise en place. La commune s'engage à fournir les matériaux et les travaux seront réalisés par l'employé communal, des personnes volontaires ainsi que des membres du club.

3. ECOLE :**A. Stationnement place de l'école**

Face à la recrudescence des stationnements gênant à la sortie des écoles, le conseil mandate la commission bâtiment afin de sécuriser la population et les élèves à chaque sortie.

B. Chute d'une tuile dans la cour

Le petit bâtiment dans la cour de l'école servant à stocker du matériel se dégrade fortement. Le toit s'avère dans un état critique. La commission bâtiment est chargée d'étudier les travaux nécessaires.

C. Jeu de la tomate

Mr le Maire expose qu'un jeu « la tomate » circule dans l'école. Celui-ci consiste à se serrer le coup afin de devenir rouge comme une tomate. Face à la dangerosité de ce jeu, une prévention a été faite au sein de l'école et Mr le Maire a appelé à redoubler de vigilance durant les temps périscolaire.

D. Standard téléphonique

Le conseil a validé la nécessité d'un standard téléphonique à l'école. Un devis de l'entreprise ETG est présenté. D'autres devis sont en attente.

4. **FOSSÉS** : une demande de Devis a été faite mais aucun retour.

5. **Questions diverses**

SAPIN DE NOEL : le sapin sera mis en place le samedi 26 novembre.

INVITATIONS A LA SAINTE BARBE LE 26 NOVEMBRE 18H.

RANDONNEE EQUESTRE ET VTT LE 12/02/17

TRANSPORT RESTAURATION TABLEAU EGLISE :

Afin de réduire les coûts, la commune souhaite actualiser le devis et Mme Julie BARTH, restauratrice, se propose de transporter gratuitement le tableau. Cependant, aucun accord de subvention pour commencement des travaux n'est parvenu. Le conseil souhaite son passage pour protéger le tableau et décide de prendre en charge son transport jusqu'à Lyon dès l'accord de la DRAC.

SALLE DES FETES :

L'alarme incendie est à changer. Un devis est proposé pour un montant de 6 767.70 € TTC. Le conseil décide d'effectuer d'autres demandes.

SITE INTERNET : le site est maintenant accessible et une mise à jour est à faire.

Séance levée à 23h10

Prochaine Séance : le 20 décembre 2016

Le Maire, Alexandre CROT